

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CANADIENNES 2008



« Parce que
chaque vote
compte, aux
prochaines
élections, moi,
JE VOTE! »

PETIT GUIDE

pour se familiariser avec la politique fédérale et ses enjeux

Un document du

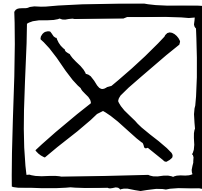
mepacq

**MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET
D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC**

1600, avenue De Lorimier # 396
Montréal (Québec) H2K 3W5
Tél. : (514) 843-3236 • Fax : (514) 843-6512
mepacq@bellnet.ca
www.mepacq.qc.ca

Produit et diffusé le 27 août 2008

Quand l'appel aux urnes se fait entendre...



Alors que certains l'ont fait des dizaines de fois, d'autres ne l'ont encore jamais fait. Chose certaine, le dépôt de notre bulletin de vote dans l'urne constitue un droit et un acte démocratique par lequel chaque citoyen est appelé à exprimer sa volonté politique. Les élections fédérales, sur lesquelles nous sommes appelés à nous prononcer, traitent d'enjeux majeurs qui auront un impact sur nos vies à tous et à toutes. En effet, que ce soit la question de la guerre en Afghanistan, du rôle que les citoyennes et citoyens canadiens veulent octroyer à leur armée, de la question de la protection de l'environnement, de la pauvreté ou de la précarité sans cesse grandissante au travail, chacune de ces questions nous touche de près ou de loin. Ainsi, les élections et la campagne électorale qui les précède sont un bon moment pour :

- Questionner les candidats sur leurs positions.
- S'informer sur les différents partis et comparer leurs propositions.
- Exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction envers le gouvernement au pouvoir.
- Voter pour un parti qui représente bien nos valeurs et nos idées.

LA POLITIQUE FÉDÉRALE EN BREF...

Les compétences fédérales-provinciales. Qui fait quoi?

FÉDÉRAL

- Le service militaire, la défense nationale et leurs budgets.
- Tous les traités internationaux (droit de la personne, commerce, environnement, etc.).
- L'assurance-emploi.
- Les affaires autochtones.
- Les pêches et océans.
- La loi criminelle.
- La poste
- Etc.

PROVINCIAL

- L'éducation.
- La santé.
- La culture.
- L'aide sociale.
- Les terres et forêts situées sur son territoire.
- Prospection, exploitation et gestion des ressources naturelles non renouvelables situées sur le territoire provincial.
- Etc.

LES COMPÉTENCES PARTAGÉES

- L'environnement.
- L'immigration.
- L'agriculture.
- Etc.





LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA (PC)

www.conservateur.ca

Chef : STEPHEN HARPER,
actuel premier ministre du Canada

Le PC est de l'école du libre marché au niveau économique et prône des valeurs conservatrices (opposés à l'avortement, fermeture face à l'homosexualité, grande place de la religion, etc.). Très près de l'administration Bush, il croit que la croissance économique (tant la création de la richesse que sa répartition) sera assurée par le marché, et donc, par le moins de réglementation possible. Par conséquent, le PC est réfractaire aux lois visant à protéger l'environnement ou les travailleurs et les travailleuses, car il croit que ces lois nuisent à l'économie canadienne. Suivant cette théorie du libéralisme économique, le gouvernement conservateur a réduit les impôts que paient les entreprises et ceux des particuliers. Évidemment, une telle baisse signifie moins de revenus pour le gouvernement et, donc, des coupures dans différents programmes.

Une des priorités des conservateurs est la sécurité. Les conservateurs réclament des peines plus lourdes et une augmentation de l'effectif policier. Il réclame notamment que tout jeune, de 14 ans et plus, accusé d'un crime grave, soit soumis aux mêmes peines que les adultes. Le PC est en faveur de la possession d'armes et veut abolir le registre des armes à feu. En matière de sécurité extérieure, les conservateurs ont augmenté les budgets et les effectifs de l'armée canadienne. En plus d'être favorables au maintien des troupes canadiennes en Afghanistan jusqu'à la fin de 2011, les conservateurs désirent également augmenter la présence militaire en Arctique.



LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA (PLC)

www.liberal.ca

Chef : STÉPHANE DION,
actuel chef de l'opposition
officielle

Le Parti libéral du Canada, prédécesseur au pouvoir des conservateurs, s'est vu éclaboussé par le scandale des commandites (Commission Gomery) avant les dernières élections. La perte de confiance des électeurs et des électrices envers ce parti est sans aucun doute un facteur déterminant de sa non-réélection. Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs dans un contexte de gouvernement minoritaire, les libéraux ont permis au PC d'adopter plusieurs projets de loi en refusant de s'opposer aux propositions du PC. En matière économique, le Parti libéral et le Parti conservateur se ressemblent sur plusieurs points, principalement en ce qui a trait aux baisses d'impôts pour les entreprises et les particuliers. Cependant, les Libéraux croient nécessaire l'imposition de certaines réglementations, notamment en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Ils se sont d'ailleurs prononcés en faveur du protocole de Kyoto. En ce qui a trait à la présence militaire canadienne en Afghanistan, le Parti conservateur et le Parti libéral partagent de nombreux points communs, notamment celui d'être tous les deux en faveur de la présence canadienne en Afghanistan jusqu'en 2011.



**LE BLOC
QUÉBÉCOIS**
www.blocquebecois.org
Chef:
GILLES DUCEPPE

Le Bloc Québécois est un parti souverainiste qui vise à défendre les intérêts du Québec à Ottawa, notamment en s'assurant du respect des compétences des provinces et en augmentant les transferts fédéraux. Cependant, puisque le Bloc ne présente que des candidats dans des circonscriptions québécoises, il est impossible qu'il prenne un jour le pouvoir. Parmi les dossiers prioritaires du Bloc pour l'année 2008-2009, notons la mise en place de mesures pour contrer la crise forestière et manufacturière, l'augmentation du supplément de revenu garanti pour les aînés, l'augmentation du financement de l'éducation postsecondaire, le rétablissement du programme de contestation judiciaire et celui de Condition féminine Canada, le rétablissement des transferts fédéraux pour le logement social et le retrait des privilèges fiscaux des entreprises exploitant les sables bitumineux.

En ce qui a trait à la présence militaire canadienne en Afghanistan, le Bloc Québécois, sans s'opposer à celle-ci, juge qu'une place plus grande doit être donnée à l'aide humanitaire et aux efforts de reconstruction et de développement.



**LE NOUVEAU
PARTI
DÉMOCRATIQUE
(NPD)**
www.npd.ca
Chef: JACK LAYTON

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, le NPD a rarement appuyé leurs propositions. Il est en désaccord avec l'approche économique et la politique de sécurité prônée par les conservateurs. De plus, le NPD s'est systéma-

tiquement opposé aux projets de loi visant à criminaliser les jeunes contrevenants au même titre que des adultes ainsi qu'aux politiques économiques présentées dans les budgets des conservateurs. Pour le NPD, les programmes de réinsertion priment sur la répression des crimes, et un revenu suffisant pour l'ensemble de la population prime sur l'enrichissement des mieux nantis. En ce sens, la politique économique du NPD vise à assurer à tous un revenu décent. Le NPD fait le pari que ces revenus permettront aux Canadiens d'acquérir les biens et services dont ils ont besoin et que, dès lors, ces dépenses stimuleront l'économie et créeront davantage de richesse que lorsque l'argent est concentré dans les mains des mêmes personnes. En ce qui a trait à la présence militaire en Afghanistan, le NPD demande, depuis août 2006, que les troupes canadiennes soient retirées d'Afghanistan.



**PARTI VERT
DU CANADA
(PVC)**
www.partivert.ca
Chef: ELIZABETH MAY

Comme son nom l'indique, le Parti vert a pour priorité de protéger l'environnement. Il désire donc favoriser l'économie d'énergie, une plus grande conservation de la faune, des habitats et des écosystèmes naturels, de mettre en place une économie verte, d'accroître les systèmes de transport en commun qui sont écologiques et responsables au plan social, d'atteindre les objectifs de Kyoto et de les surpasser. À cette fin, le PVC propose diverses subventions et taxes sur les produits polluants afin d'inciter les gens à réduire leur consommation. Le Parti vert propose également de mettre en place un système de soins de santé public et universel qui mettra l'accent sur la santé globale des Canadiennes et des Canadiens, et pas seulement un système de traitement des malades. En ce qui a trait à la pauvreté, à la redistribution de la richesse ou à la guerre, le parti n'a pas pris de position officielle.



PARTI COMMUNISTE DU CANADA (PCC)

www.comunist-party.ca

Chef : MIGUEL FIGUEROA

Le parti communiste canadien est né du mouvement communiste de l'ex-URSS et est dévoué à la défense des intérêts de la classe ouvrière. Il vise la mise en place d'une économie planifiée où l'État, garant du bien commun, a un rôle prépondérant à jouer afin de s'assurer que cette économie permettra l'abolition des classes sociales et l'établissement d'une société égalitaire.



PARTI COMMUNISTE DU CANADA MARXISTE-LÉNINISTE (PCC-ML)

www.cpcml.ca

(enregistré auprès d'Élections Canada sous le nom de Parti marxiste-léniniste du Canada)

Chef : SANDRA L. SMITH

À ne pas confondre avec le Parti communiste du Canada, le Parti marxiste-léniniste prône également la mise en place d'un État socialiste et l'abolition des classes sociales, mais par la lutte de la classe ouvrière.



PARTI MARIJUANA

www.marijuanaparty.ca

Chef : BLAIR T. LONGLEY

Le Parti Marijuana est un groupe de pression organisé en parti politique. Il est l'équivalent fédéral du Bloc Pot. Pour le Parti Marijuana, l'utilisation du système démocratique canadien devient donc la manière de promouvoir la légalisation complète du cannabis.



PARTI NÉORHINO

www.neorhino.ca

Chef : FRANÇOIS « YO » GOURD

Il y a longtemps que le paysage politique vous ennuie? Le Parti Néorhino pourrait peut-être susciter votre intérêt! Prônant la décroissance, le respect de l'environnement et une juste répartition de la richesse, les néorhinos veulent investir massivement en éducation, dans la culture et dans la prévention en matière de santé... Mais, parce que la politique peut aussi être faite d'humour et d'idéaux, on parodie allègrement certains engagements électoraux comme l'enseignement de l'amour de soi et des autres, le remplacement de l'armée actuelle par une armée de clowns, l'abolition du Ritalin et la nomination de Monon'c Serge comme ministre de la Culture... Comme quoi on peut faire de la politique sans se prendre trop au sérieux!

UN GOUVERNEMENT MINORITAIRE ÇA VEUT DIRE...

Au Canada, les prises de décisions à la chambre des communes se font à la majorité simple des députés. Puisqu'il y a 308 circonscriptions électorales au Canada, pour être majoritaire, un parti doit donc remporter 155 sièges. Le Parti conservateur détient actuellement 125 sièges, les libéraux 103, le Bloc Québécois 51 et le NPD 29. Ainsi, pour faire adopter une loi, un budget ou une motion, le Parti conservateur devra nécessairement obtenir l'appui d'un des partis d'opposition. Toutefois, puisqu'il constitue l'exécutif canadien, il est maître de la gestion de l'État, du budget, etc., ce qui lui permet tout de même d'imposer ses choix idéologiques.

BILAN



DE CE QU'A FAIT...
OU DE CE QUE
N'A PAS FAIT,

**le gouvernement Harper
et ses complices**



Le dossier noir

DU TRAVAIL

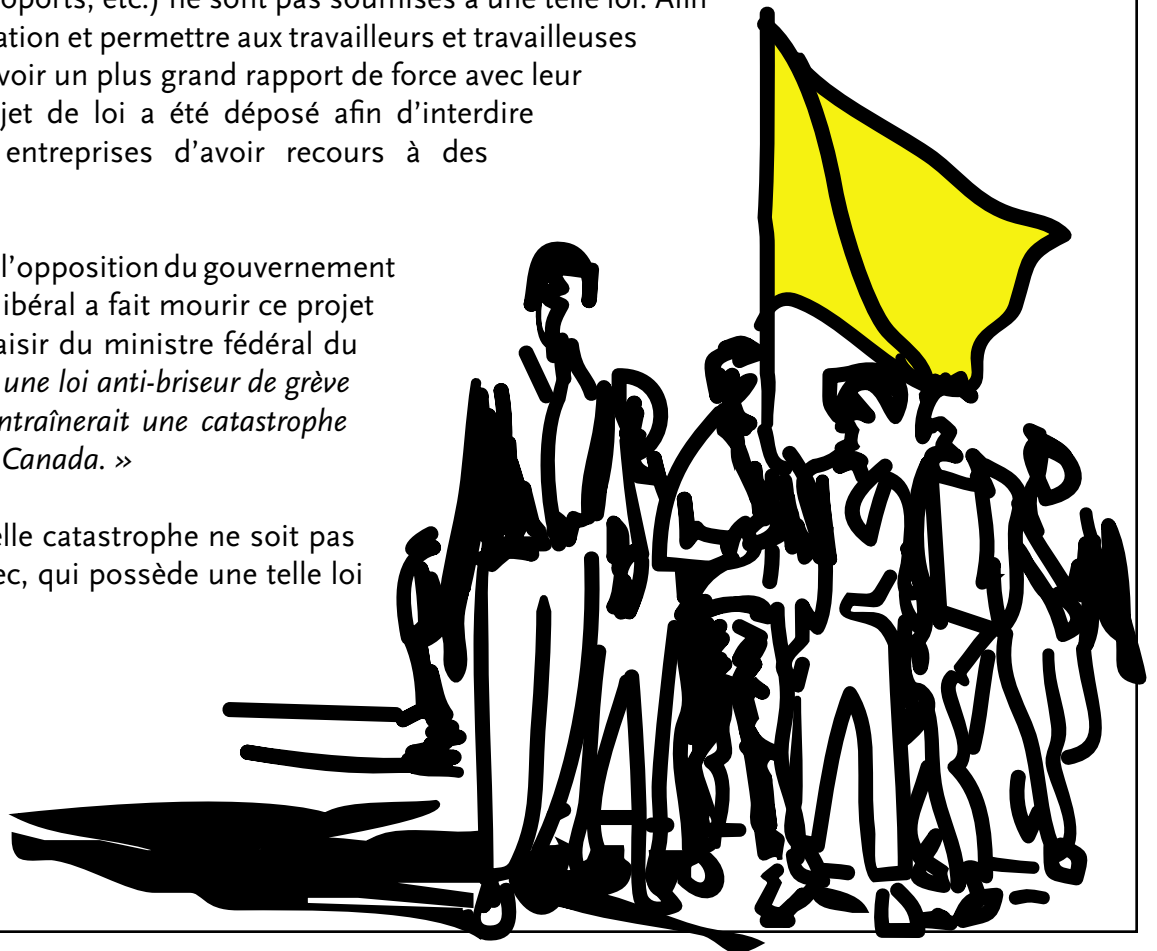
Plus les conservateurs avancent...

... plus les droits des travailleurs et des travailleuses sont restreints!

Au Québec, il est interdit de recourir à des briseurs de grève lors d'un conflit de travail. Or, les entreprises dont les activités sont de juridiction fédérale (télécommunication, banques, ports, aéroports, etc.) ne sont pas soumises à une telle loi. Afin de pallier cette situation et permettre aux travailleurs et travailleuses de ces secteurs d'avoir un plus grand rapport de force avec leur employeur, un projet de loi a été déposé afin d'interdire également à ces entreprises d'avoir recours à des briseurs de grève.

Malheureusement, l'opposition du gouvernement Harper et du Parti libéral a fait mourir ce projet de loi, au grand plaisir du ministre fédéral du Travail, selon qui « *une loi anti-briseur de grève au niveau fédéral entraînerait une catastrophe économique pour le Canada.* »

Étonnant qu'une telle catastrophe ne soit pas survenue au Québec, qui possède une telle loi depuis 1978...



Plus les conservateurs avancent...

... plus les chômeurs et chômeuses sont laissés pour compte!

Jusqu'en 1990, près de 75 % des travailleurs et travailleuses se retrouvant sans emploi avaient accès au régime d'assurance-chômage (devenu maintenant assurance-emploi). En 1990, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a modifié les règles et mit un terme à l'universalité du régime. Résultat : aujourd'hui, moins de 45 % des travailleurs et travailleuses perdant leur emploi auront droit à l'assurance-chômage, pour un maximum admissible de 55 % de leur salaire.

Par ailleurs, non seulement l'accès à l'assurance-chômage a été considérablement réduit, mais, pour deux travailleurs au même salaire ayant travaillé le même nombre d'heures, le montant total des

prestations pourra varier jusqu'à 160 %, soit plus du double, uniquement en fonction de leur lieu de résidence!

Afin de corriger ces disparités, le projet de loi C-269 a été déposé. Ce projet réduisait le nombre d'heures requises pour qu'un travailleur soit admissible, haussait la couverture de 55 % à 60 % du salaire et abolissait le délai de carence, qui est actuellement de 2 semaines. Malgré le fait que le Bloc, le Parti libéral et le NPD étaient en faveur du projet, le Parti conservateur a refusé d'y donner suite, témoignant ainsi de son indifférence face à la précarité de la situation des chômeurs et chômeuses, mais également de son mépris de la démocratie!

Plus les conservateurs avancent...

... plus les travailleUSES sont discriminées!

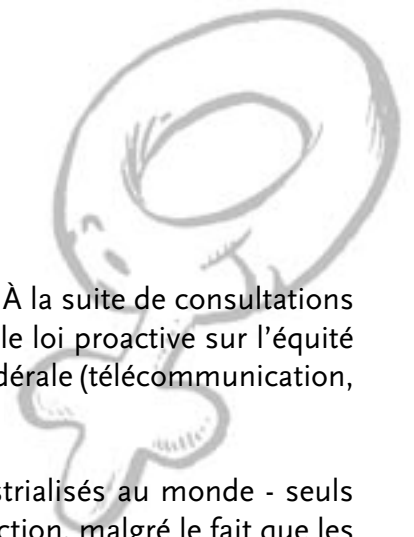
En 2001, le gouvernement libéral a créé un groupe de travail sur l'équité salariale. À la suite de consultations et de recherches, le groupe recommandait, en mai 2004, l'adoption d'une nouvelle loi proactive sur l'équité salariale qui s'appliquerait aux entreprises dont les activités sont sous la juridiction fédérale (télécommunication, banques, ports, aéroports, etc.).

L'écart salarial canadien est l'un des plus importants des 29 pays les plus industrialisés au monde - seuls l'Espagne, le Portugal, le Japon et la Corée font pire. Quelques mois après son élection, malgré le fait que les diplômées universitaires ne gagnent que 72 % des salaires de leurs homologues masculins, Stephen Harper annonçait son intention de ne pas instaurer de nouvelle loi sur l'équité salariale.

ILS ONT DIT...

« Les femmes sont fortes et ont déjà atteint l'égalité et n'ont plus besoin de ces politiques et de ces soutiens juridiques. »

Bev Oda, ministre de la Condition féminine, 2006
suite à l'annonce de coupures à Condition féminine Canada.



Le dossier noir

DES DROITS SOCIAUX

Plus les conservateurs avancent...

... plus les Autochtones voient leurs droits bafoués.

En 2005, le gouvernement fédéral signait l'Accord de Kelowna qui visait à réduire l'écart qui existe entre les Autochtones et le reste de la population canadienne dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et des possibilités économiques. Malgré le fait que tous les premiers ministres provinciaux aient appuyé cet accord, Stephen Harper, lors de son arrivée au pouvoir, décida de ne pas le respecter.

Cette attitude méprisante, qu'a le gouvernement conservateur envers les Autochtones, s'est également manifestée par son refus de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il est déplorable que ces engagements, qui auraient eu un effet positif sur la vie de nombreux Autochtones, aient été relégués aux oubliettes...



Plus les conservateurs avancent...

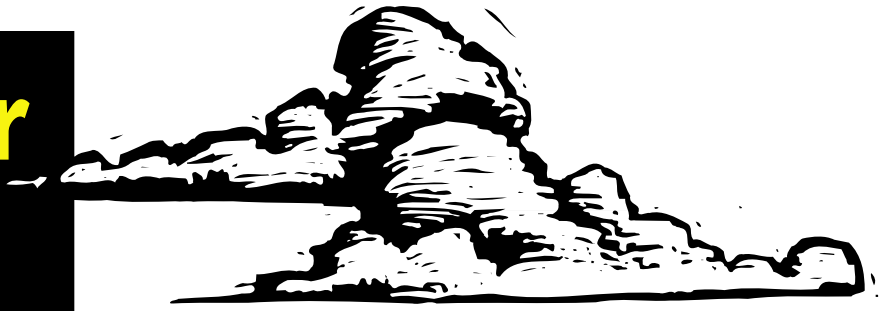
**... plus les aînéEs
sont laissés pour
compte.**

Malgré la promesse électorale qu'il avait faite, le gouvernement conservateur refuse d'accorder la rétroactivité automatique aux aînéEs à faible revenu qui n'ont pas reçu le supplément de revenu garanti pendant des années, même s'ils y avaient droit. L'état de vulnérabilité et de solitude dans lequel se retrouvent souvent les aînéEs fait en sorte que plusieurs ne connaissent ni leurs droits ni leurs recours. Actuellement, il y a au moins 135 000 personnes âgées, dont plus de 40 000 Québécois et Québécoises qui auraient droit à cette aide, mais qui ne la reçoivent pas.



Exiger, comme c'est le cas actuellement, que ces personnes entreprennent des démarches complexes pour obtenir le supplément de revenu auquel elles ont droit est irréaliste. Par ailleurs, exploiter la vulnérabilité de ces aînéEs en refusant l'octroi automatique de ces sommes qui leur garantiraient un peu plus de dignité est simplement inadmissible!

Le dossier vert-noir

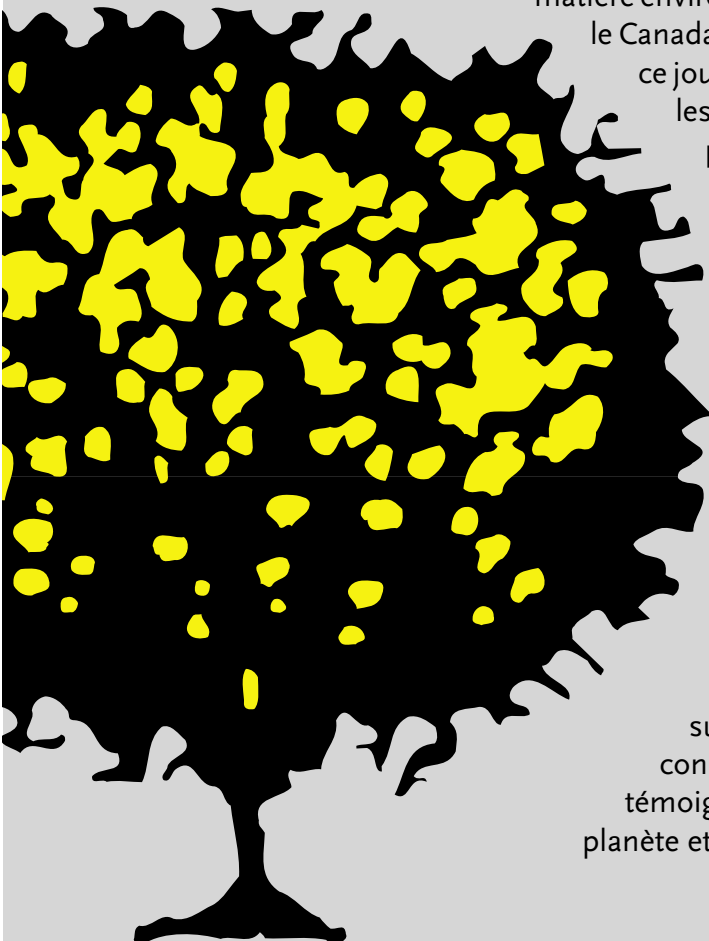


DE L'ENVIRONNEMENT

Plus les conservateurs avancent...

... plus Kyoto (et la solidarité internationale) recule.

Il est maintenant de notoriété publique que le bilan des conservateurs en matière environnementale est catastrophique. En décembre 2002, le Canada devenait le 92^e État à ratifier le protocole de Kyoto. À ce jour, pas moins de 141 États se sont engagés à respecter les cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) fixé par ce traité, c'est-à-dire à ramener leurs émissions de GES à 6 % sous leur niveau d'émission de 1990. Malheureusement, malgré l'engagement du Canada de respecter le protocole de Kyoto, le gouvernement conservateur a décidé qu'il renierait cette promesse faite à la population canadienne et à la communauté internationale. Le grand responsable du dossier climatique à l'ONU a même laissé entendre que le Canada était hypocrite sur le plan environnemental. Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont d'ailleurs, tous deux, souligné que leurs provinces, qui représentent ensemble les 2/3 de la population canadienne, étaient en désaccord avec la position des conservateurs. Malgré l'opposition suscitée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les conservateurs sont restés campés sur leur position, témoignant de leur indifférence face à la détérioration de la planète et, une fois de plus, de leur mépris de la démocratie!



ILS ONT DIT...

« Kyoto est essentiellement un complot socialiste qui vise à soutirer des fonds aux pays les plus riches. »

Stephen Harper, premier ministre, 2002.

Plus les conservateurs avancent...

... plus le Canada AUGMENTE ses émissions de gaz à effet de serre!

Entre 1999 et 2001, les 15 pays de l'Union européenne ont réduit leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) pour les ramener au niveau de 1990, alors que celles du Canada augmentaient de 20 %. Depuis, les émissions de GES du Canada augmentent chaque année. 80 % de cette augmentation provient des secteurs des industries énergétiques (gaz naturel et extraction des sables bitumineux) et des transports. En fait, les objectifs fédéraux en matière climatique sont si faibles qu'ils permettront aux émissions pétrolières de doubler d'ici 2020, réduisant à néant tous les progrès réalisés par les autres secteurs dans la lutte contre les changements climatiques.

Sachant que la pollution ne connaît pas de frontière, le refus du gouvernement conservateur de participer à l'effort mondial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le sort de la planète et des générations à venir témoigne de sa vision à court terme. Par ailleurs, son enlignement sur les politiques américaines, modifie négativement l'image du Canada au sein de la communauté internationale.



Le dossier noir

DE LA DÉMOCRATIE

DÉMOCRATIE : la racine du terme démocratie signifie « pouvoir du peuple » et désigne un ensemble de principes philosophiques et politiques suivant lequel un groupe social donné organise son fonctionnement par des règles élaborées, décidées, mises en application et surveillées par l'ensemble des membres de ce groupe.

Suivant cette définition, et afin de maintenir une véritable démocratie au sein du pays, l'ensemble de la population est en droit de revendiquer, critiquer et contester des politiques et/ou des gestes commis par les représentants du peuple.

Plus les conservateurs avancent... ... plus la démocratie s'affaiblit!

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper, le manque de transparence est à l'honneur et les critiques sont de plus en plus bâillonnées. Ces méthodes sont des menaces directes pour notre démocratie. Voici 3 exemples de l'affaiblissement de la démocratie canadienne.

1. Le non-respect de la Loi électorale

Le parti conservateur est arrivé au pouvoir dans la foulée du scandale des commandites qui avait éclaboussé le Parti libéral. Se faisant le porte-étendard de la transparence, le Parti conservateur avait promis d'instaurer plus de transparence dans la gestion des deniers publics. Or, voilà qu'Élections Canada estime, au terme d'une enquête amorcée en avril 2007, que le Parti conservateur aurait mis au point, lors des élections fédérales de 2006, un système de transferts frauduleux à l'aide de fausses factures qui permettait à l'organisation nationale de bénéficier de fonds destinés à des candidats régionaux. Ce stratagème aurait permis aux conservateurs de dépasser de 1,2 million de dollars leur plafond de dépenses électorales permis par la loi.

Cette loi sur le financement des partis avait justement été adoptée pour assurer plus d'équité entre les partis et éviter qu'un parti plus riche n'utilise cet avantage au détriment des autres partis. En contournant ainsi la loi, le Parti conservateur a cherché à s'accorder un avantage indu sur les autres concurrents. En clair, il a triché en ne respectant pas les règles du jeu.

2. Manipuler l'information pour mieux régner!

Octobre 2007 : Dans la foulée de la guerre en Afghanistan, des allégations sérieuses de torture sur des prisonniers afghans ont été mises au jour. On accusait les forces armées canadiennes de transférer leurs prisonniers aux autorités afghanes qui les soumettaient par la suite à la torture. Les actes reprochés : coups avec des briques, privation de sommeil, ongles arrachés, chocs électriques... Le gouvernement Harper a toujours nié ces allégations, prétendant que les prisonniers étaient bien traités, pour ensuite s'enfermer dans un mutisme sur cette question.



Janvier 2008 : Coup de théâtre! On apprend que, depuis le début du mois de novembre 2007, le transfert de prisonniers avait cessé suite à des allégations vérifiées de tortures. Pourtant, Harper n'a pas cru bon d'en informer le parlement ni la population.

Ce manque de transparence de la part du gouvernement est évidemment stratégique :

1. Il ne veut pas avouer que des erreurs ont été commises.
2. Il ne veut pas que la population sache que des cas documentés de torture existent.
3. Il ne veut pas alimenter le sentiment antiguerre de la population.
4. Il ne veut pas que l'implication canadienne dans cette guerre soit critiquée sur la place publique.

Les conséquences pour la démocratie

Puisque la population n'est pas informée, elle ne peut pas :

1. Critiquer les décisions du gouvernement Harper.
2. Se faire une opinion éclairée sur la guerre en Afghanistan et ses nombreuses implications.
3. Participer et exprimer son opinion face aux prises de décisions gouvernementales relativement à la présence canadienne en Afghanistan.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les dépenses publicitaires du gouvernement ont carrément doublé au cours de l'année 2006-2007, passant de 41,3 millions de dollars en 2006 à 86,9 millions de dollars en 2007. Cette progression représente une augmentation de 110 % en un an! De tous les ministères, c'est celui de la Défense qui a dépensé le plus, principalement pour sa campagne de recrutement des Forces canadiennes!



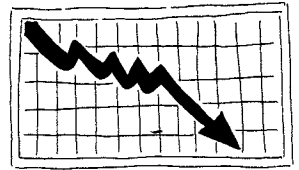
3. Bâillonner pour mieux régner!

En quelques mois, plusieurs programmes ont été modifiés ou abolis afin de faire taire les critiques et de limiter les contestations du gouvernement en place. Voici quelques exemples des programmes modifiés ou abolis par le gouvernement Harper et leurs conséquences :



Modifications faites par le gouvernement Harper	Objectifs et rôle de ce programme	Conséquences des modifications apportées
L'abolition du programme de contestation judiciaire	Ce programme visait à permettre à des minorités linguistiques, ethniques, sexuelles, etc. d'obtenir un soutien financier pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette abolition réduit l'égalité d'accès aux tribunaux, notamment pour revendiquer le droit à l'égalité. • Elle mine la démocratie en empêchant des personnes de faire valoir leurs droits.
Réduction de 43 % du budget de Condition féminine Canada	Condition féminine Canada est un organisme gouvernemental ayant notamment pour mandat de produire des recherches indépendantes et des analyses sexospécifiques (impact sur les femmes des politiques et des mesures gouvernementales).	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture de 12 bureaux régionaux sur 16. • Les femmes en région rurale n'auront plus un accès direct au ministère, donc moins de support et moins de ressources accessibles. • Cette centralisation entraînera une augmentation des délais et de la bureaucratie. • Impact direct négatif sur l'équité entre les femmes et les hommes.
Programmes de promotion de la femme : disparition de l'objectif de recherche d'égalité et disparition de l'objectif de promotion de la participation politique des femmes	Le programme de promotion de la femme fournit des services professionnels et de l'aide financière aux groupes qui souhaitent promouvoir l'égalité des femmes en améliorant leur situation économique, sociale, politique et juridique.	<ul style="list-style-type: none"> • Le message véhiculé par le gouvernement est : « l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte, cessons d'en parler! ». Par conséquent, plusieurs activités seront interdites si l'organisme désire recevoir un financement, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les activités visant à revendiquer des droits ou à sensibiliser les gouvernements; - la plupart des activités de recherches et de sondages; - le questionnement et la contestation de lois.
Coupe dans les programmes de promotion de la culture	Promouvoir la culture canadienne, notamment à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> • Imposer une forme de censure envers des artistes qui promeuvent des idées et valeurs différentes des conservateurs. • Promouvoir la pensée unique et le dogme conservateur.
Coupe de 17,7 millions \$ dans les Programmes d'alphabétisation	48% de la population canadienne de 16 ans et plus ont un niveau de littéracie (capacité de lire, comprendre et d'utiliser de l'information) inférieur au seuil jugé souhaitable. Les programmes visaient à améliorer cette situation notamment par la prévention, la sensibilisation, la formation et la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Au Québec, c'est une perte de 5 millions pour la lutte contre l'analphabétisme • La recherche sera grandement réduite et beaucoup moins d'outils didactiques seront produits. • Puisque la capacité à lire et écrire est un élément essentiel à la participation politique des individus, ces coupures empêcheront des personnes de pleinement contribuer à la vie politique, brimant ainsi leur droit de participer aux affaires publiques.

L'ensemble des compressions et abolitions effectué par le gouvernement Harper a un seul et même but : limiter la contestation. Malheureusement pour lui, la contestation, les revendications, les questionnements et le droit d'exprimer publiquement son désaccord sont des éléments fondamentaux d'une démocratie.



Ce bâillon, qu'il tente d'imposer aux femmes et aux minorités, est tout simplement inadmissible et nie à ces groupes le droit à la liberté d'expression et leur droit de participation citoyenne!

LE DERNIER BUDGET HARPER-DION... POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Le dernier budget du gouvernement Harper a pu voir le jour grâce à l'appui des libéraux de Stéphane Dion. Voici quelques faits saillants de ce budget :

ASSURANCE-EMPLOI : modification quant à la gestion de la caisse d'assurance-emploi.

C'est dorénavant une nouvelle société d'État, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, qui aura pour tâche de gérer la caisse d'assurance-emploi, et notamment de fixer les taux de cotisation et de s'assurer de l'équilibre du compte. L'ancien régime d'assurance-emploi avait été maintes fois critiqué, dans le passé, pour ses importants surplus, qui ne revenaient jamais aux cotisants et cotisantes et qui ne servaient pas non plus à améliorer les prestations des chômeurs et chômeuses. Au fil des ans, le régime est devenu de plus en plus déficient, et ce, malgré les surplus accumulés. Si, sur papier, le montant de la caisse d'assurance-emploi s'élève à 54 milliards de dollars, ce n'est qu'un maigre 2 milliards qui seront octroyés au fond, les 52 milliards restants étant détournés à d'autres fins. Ainsi, le gouvernement fait définitivement disparaître les surplus avant d'annoncer qu'à l'avenir, les cotisations devront servir exclusivement au programme d'assurance-emploi!

LOGEMENTS SOCIAUX : RIEN!

PAUVRETÉ ET PAUVRES : Dans les 447 pages du budget, le mot « pauvreté » apparaît 2 fois, la première fois pour parler de la pauvreté dans le monde, la deuxième fois pour parler de la situation des populations autochtones. Quant aux « pauvres », c'est à croire qu'il n'y en a pas au pays, car le budget n'en parle que 5 fois... pour faire référence aux pauvres des autres pays! Cependant, à défaut de parler de pauvreté, le budget parle de sécurité... 116 fois plutôt qu'une!

ÉQUITÉ HOMMES FEMMES : RIEN!

ÉNERGIE NUCLÉAIRE : investissement de 300 millions pour appuyer l'énergie nucléaire.

PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ (PSP) : 29 millions pour l'application des priorités du PSP.

LE COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI) : Ce nouveau programme d'épargne est destiné presque exclusivement aux ménages à revenu moyen ou élevé. En effet, alors qu'un contribuable de la classe moyenne épargnera quelques centaines de dollars par année en transférant 5000 \$ dans un CELI, un contribuable à revenu modeste économisera entre 50 \$ et 100 \$ par année... À condition, évidemment, d'avoir les moyens d'épargner! Pour le gouvernement fédéral, le manque à gagner (soit l'argent placé à l'abri de l'impôt) que permet le CELI ira en grandissant : 5 millions \$ en 2008-09, 50 millions \$ en 2009-10... Et il pourrait atteindre les 3 milliards \$ dans 20 ans.

POPULATIONS AUTOCHTONES : RIEN!

LES SUJETS CHAUDS ET LA LANGUE DE BOIS...



pour démystifier et y voir plus clair.

« Le protocole de Kyoto est inatteignable, ses cibles sont irréalistes. Si le Canada s'engageait dans cette voie, une récession s'installerait nécessairement au Canada. »

FAUX! Le protocole de Kyoto demande aux États de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) à 6 % sous le niveau d'émission de 1990. Les pays de l'Union européenne ont actuellement réduit leurs émissions de GES à 2 % sous leur niveau d'émission de 1990, tout près des objectifs du protocole de Kyoto. Puisque l'économie européenne et celle du Canada sont comparables, pourquoi l'Europe serait-elle capable de réduire ses émissions, et pas le Canada?

Actuellement, le gouvernement Harper met la population et l'environnement au service de l'économie, alors que c'est plutôt cette dernière qui doit être au service des citoyens. Pour atteindre les cibles de Kyoto, il s'agit de penser l'économie autrement, ce qu'est incapable de faire Harper.

« La guerre en Afghanistan est une guerre contre le terrorisme, une guerre pour la démocratie, la liberté et le respect des droits humains. Si nous partons maintenant, le terrorisme aura gagné. »

FAUX! Lier la question de l'intervention militaire à la reconstruction et à l'amélioration des conditions de vie des Afghans et des Afghanes révèle une méconnaissance de la réalité : cinq ans de présence internationale dans le pays n'ont permis aucune amélioration mesurable dans l'accès et la qualité des services de santé et d'éducation, sur la plus grande partie du territoire afghan, en dehors des limites de Kaboul. Il n'existe, à court ou à moyen terme, aucune solution qui apporterait la paix, la démocratie et le développement à un pays aussi pauvre, dévasté et meurtri qu'est l'Afghanistan, et surtout pas une intervention militaire.

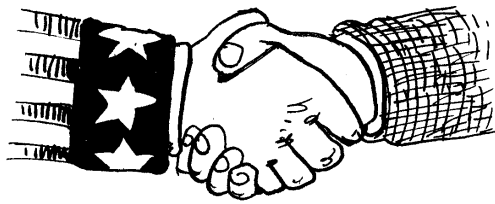
Par ailleurs, une des principales sources de l'insécurité actuelle en Afghanistan est causée par les seigneurs de guerre, dont plusieurs occupent de hautes fonctions au sein du gouvernement afghan. Comme le mentionne un rapport de Human Rights Watch : « Dans certaines régions éloignées, il n'y a toujours pas de structures ou d'activités gouvernementales, seulement des abus et des entreprises criminelles par des seigneurs de guerre, dont plusieurs ont été portés au pouvoir avec l'aide des États-Unis après la défaite des Talibans. Les seigneurs de guerre et leurs troupes continuent de pratiquer les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les enlèvements, l'extorsion, la torture, le meurtre, les assassinats extra-judiciaires de suspects, les déplacements forcés, et le viol des femmes, des filles et des garçons. »

En participant à la guerre en Afghanistan, le Canada renforce le pouvoir de ces seigneurs de guerre qui ont aujourd'hui remplacé les Talibans et ont adopté les mêmes politiques répressives envers les femmes.

« Les baisses de TPS permettront aux Canadiens d'avoir plus d'argent. »

FAUX! Pour une personne qui gagne entre 12 000 \$ et 25 000 \$, une baisse de la TPS de 1 % lui fera économiser 87 \$ par an... l'équivalent d'un café par semaine!

En effet, plusieurs biens de première nécessité sont exemptés de la TPS, notamment, les loyers et la nourriture. Donc, ceux qui profiteront le plus de cette baisse sont ceux qui consomment beaucoup et qui achètent des biens de valeur (bijoux, voiture, propriété, etc.). Pour les moins nantis, qui consacrent une grande partie de leur revenu aux biens de première nécessité, il y a peu d'avantages. D'ailleurs, les personnes à faible revenu reçoivent un remboursement de TPS. Ils en paient donc très peu. Ultimement, c'est donc une réduction... pour les riches, au détriment de l'État et de la collectivité! Ainsi, le gouvernement Harper qui a effectué deux baisses de 1 % de la TPS a réduit le budget fédéral de 12 milliards \$.



« Les accords de libre-échange comme l'ALÉNA sont bons pour l'économie canadienne. »

FAUX! L'ALÉNA n'a pas favorisé le développement social et économique, particulièrement au Mexique, où la majorité de la population a connu une baisse de son niveau de vie depuis 1994. Dans les trois pays, les inégalités sociales se sont creusées, le degré de syndicalisation dans les secteurs clés de l'économie a diminué et les travailleurs ont dû consentir de nombreuses concessions pour conserver leur emploi alors que plusieurs autres ont même été perdus. Par ailleurs, l'ALÉNA, en plus d'accroître la dépendance canadienne envers les États-Unis, a augmenté le pouvoir des entreprises tout en affaiblissant celui des États.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ALÉNA stipule que, si une entreprise juge qu'une décision du gouvernement nuit à son profit ou à son expansion, l'entreprise peut poursuivre le gouvernement? C'est sur cette base que l'entreprise Ethyl Corp, une entreprise américaine, a poursuivi le Canada suite à l'interdiction faite d'ajouter dans l'essence du MMT, un produit hautement nocif pour les enfants. Malgré le danger que représentait ce produit pour la santé des Canadiens, le Canada a dû abroger sa législation et octroyer une compensation de 13 millions \$ à Ethyl Corp.

ENSEMBLE,

interpellons les partis politiques fédéraux!

DES PISTES de solutions à envisager

ACCORDS COMMERCIAUX : S'assurer que tout accord commercial n'octroie pas de pouvoirs aux entreprises au détriment du bien commun et des droits des citoyens, notamment par :

1. Davantage de transparence et de respect de la démocratie dans la négociation de traités;
2. L'interdiction de restreindre les pouvoirs de légiférer des états, provinces ou régions pour protéger le bien commun ou les droits des citoyens.
3. L'interdiction de conclure des traités commerciaux avec des pays ne respectant pas les droits fondamentaux de la personne.

AUTOCHTONES : Afin que cesse la discrimination à l'endroit des Autochtones, il faut leur octroyer les moyens d'assurer leur développement, notamment par :

1. La ratification de la Déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones;
2. L'octroie de fonds suffisants afin de permettre à ces peuples de vivre dignement et d'obtenir une réelle autonomie.

CHÔMAGE : Rétablir un programme d'assurance-emploi juste et accessible, notamment par :

1. L'adoption d'un critère unique d'admissibilité de 350 heures travaillées pour avoir droit aux prestations;
2. La garantie que tous les chômeurs et chômeuses aient droit à un minimum de 35 semaines de prestations à 60 % de leur salaire brut;
3. Une révision du programme afin d'éliminer les discriminations envers les femmes qu'engendrent les règles actuelles.

ENVIRONNEMENT : Intervenir de façon urgente, tant sur le plan national que sur le plan international, afin de contrer la dégradation de l'environnement, notamment par :

1. Le respect des engagements qu'a pris le Canada en vertu du protocole de Kyoto;
2. L'adoption de mesures urgentes pour diminuer les pollutions de toutes sortes (augmentation des transferts fédéraux pour la lutte contre les changements climatiques, investissement massif dans le transport en commun, application du principe de pollueur-payeur, investissement dans la recherche et le développement de technologies vertes, contraindre les entreprises à prendre un virage vert, etc.)

FEMMES : Établir la pleine égalité entre les hommes et les femmes, notamment par :

1. L'adoption de mesures actives visant à inciter et à faciliter la participation des femmes dans les lieux de prise de décision.
2. L'adoption et l'application d'une loi sur l'équité salariale efficace qui permettra de réduire les écarts de salaire actuels.
3. Le rétablissement du financement à Condition féminine Canada ainsi que le rétablissement de l'objectif d'égalité dans les programmes fédéraux.

INTERVENTION MILITAIRE : Le gouvernement canadien devrait :

1. Amorcer une réflexion et un débat public sur le rôle que la société canadienne entend donner aux forces armées, notamment en Arctique, ainsi que sur les budgets qui y sont investis;
2. Se retirer d'Afghanistan;
3. Interdire, sur son territoire, la production d'armements militaires ou d'équipements et de technologies à des fins militaires.

PAUVRETÉ : En dépit de la prospérité économique du Canada, 11,2 % de la population vit dans la pauvreté (moins de 21 000 \$/an). Plusieurs mesures peuvent être mises en place afin de réduire la pauvreté et les inégalités socio-économiques, notamment :

1. Augmenter les transferts fédéraux aux provinces;
2. Investir dans divers programmes sociaux et environnementaux (logement, transport, garderie, etc.)

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?

QUELQUES SUGGESTIONS :

www.mepacq.qc.ca

Sur la guerre :

www.echecalaguerre.org et www.guerrealaguerre.resist.ca

Sur l'égalité entre les femmes et les hommes :

www.ffq.qc.ca et www.rcentres.qc.ca

Sur le chômage :

www.lemasse.org; www.sansemploi.ca; www.lecnc.org

Sur l'environnement :

www.eausecours.org et www.actionboreale.qc.ca

Sur le logement :

www.frapru.qc.ca et www.rclalq.qc.ca

Sur les accords commerciaux :

www.rqic.alternatives.ca et www.gric.uqam.ca

Pour un autre point de vue sur l'économie :

www.iris-recherche.qc.ca et www.quebec.attac.org

Pour une lecture différente de l'actualité :

www.cmaq.net et www.pressegauche.org